

Plouffe, Sophie (BSMS)

De: Peachy, Claude (BSMS)
Envoyé: 18 janvier 2019 09:25
À: Dufour, Frédéric (DIF)
Cc: Pomerleau, Isabelle (DGCADF)
Objet: RE: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour Monsieur Dufour,

J'ai bien reçu votre message et vous en remercie. Vous me permettez de revenir sur deux éléments mentionnés à l'avant-dernier paragraphe de ma réponse que l'on retrouve ci-dessous :

1. L'inscription au registre des lobbyistes est obligatoire lorsqu'il y a une activité de lobbyisme.
2. Le titulaire d'une charge publique a le pouvoir d'imposer des conditions préalables ou subséquentes à une activité de lobbyisme, dont l'inscription préalable. Il pourrait aussi demander un engagement du lobbyiste à inscrire son activité au registre dans les délais prescrits, à défaut de quoi la communication pourrait être dénoncée ou le titulaire de charge pourrait refuser de rencontrer de nouveau le lobbyiste.

Ces deux éléments s'appliquent, peu importe le nom ou la qualité de la personne rencontrée par le titulaire d'une charge publique.

Je vous souhaite une excellente journée.

Claude Peachy, avocat

Adjoint exécutif au directeur du Bureau de la sous-ministre et du Secrétaire

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370, poste 4912
Télécopieur : 418 634-3352
claude.peachy@mffp.gouv.qc.ca

De : Dufour, Frédéric (DIF)
Envoyé : 18 janvier 2019 09:15
À : Peachy, Claude (BSMS) <Claude.Peachy@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Pomerleau, Isabelle (DGCADF) <Isabelle.Pomerleau@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour Monsieur Peachy, j'ajouterais une information supplémentaire que vous devez peut-être déjà connaître, mais juste au cas : le président du conseil de NorthStar est Monsieur Charles Sirois, co-fondateur de la CAQ.

L'article suivant le mentionne à la ligne 9 : <https://www.lapresse.ca/actualites/elections-quebec-2018/201809/26/01-5198126-francois-legault-defend-son-ami-charles-sirois.php>

À considérer, je crois, pour ne pas mettre M. Dufour dans une situation non désirée.

Bonne journée !

Frédéric

Frédéric Dufour, ing. f.

Directeur
Direction des inventaires forestiers

Direction générale de la connaissance et de l'aménagement durable des forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-108
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418-627-8669, poste 4299

frederic.dufour@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

De : Peachy, Claude (BSMS)
Envoyé : 17 janvier 2019 15:38
À : Breton, Marie-Noël (BSMAF) <Marie-Noel.Breton@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Pomerleau, Isabelle (DGCADF) <Isabelle.Pomerleau@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour Marie-Noël,

Je confirme, aujourd'hui le jeudi 17 janvier 2019, l'information de vos équipes à l'effet que l'inscription de Northstar au registre des lobbyistes est échue depuis le 31 décembre 2018. D'ici le 24 janvier 2019, Northstar a la possibilité de renouveler son inscription.

L'inscription au registre des lobbyistes est obligatoire lorsqu'il y a une activité de lobbyisme. Le titulaire d'une charge publique a le pouvoir d'imposer des conditions préalables ou subséquentes à une activité de lobbyisme, dont l'inscription préalable. Il pourrait aussi demander un engagement du lobbyiste à inscrire son activité au registre dans les délais prescrits, à défaut de quoi la communication pourrait être dénoncée ou le titulaire de charge pourrait refuser de rencontrer de nouveau le lobbyiste.

Espérant le tout à ta satisfaction, je te souhaite une excellente journée.

Claude Peachy, avocat
Adjoint exécutif au directeur du Bureau de la sous-ministre et du Secrétaire

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370, poste 4912
Télécopieur : 418 634-3352
claudio.peachy@mffp.gouv.qc.ca

De : Breton, Marie-Noël (BSMAF)
Envoyé : 16 janvier 2019 10:46

À : Peachy, Claude (BSMS) <Claude.Peachy@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Pomerleau, Isabelle (DGCADF) <Isabelle.Pomerleau@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour Claude,

Peux-tu vérifier si Northstar est inscrit au registre des lobbyistes? Selon nos équipes, il n'y aurait pas de mandat en vigueur.

Une rencontre est prévue avec le cabinet le 24 janvier prochain.

Merci beaucoup,

Marie-Noël Breton, ing.f.

Adjointe exécutive

**Bureau du sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

5700, 4^e avenue Ouest, bureau A-405

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-8652, poste 4001

Marie-noel.breton@mffp.gouv.qc.ca

De : Pomerleau, Isabelle (DGCADF)

Envoyé : 16 janvier 2019 10:39

À : Breton, Marie-Noël (BSMAF) <Marie-Noel.Breton@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Tellier, Luc (DGCADF) <Luc.Tellier@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour Marie-Noël,

Tel que discuté au téléphone et après vérification, voici l'information retrouvée sur le [registre des lobbyistes](#) pour **Northstar** (rien pour Norstar):

<https://www.lobby.gouv.qc.ca/servicespublic/consultation/AfficherInscription.aspx?NumeroInscription=ksny1tbkobUzlcj6ZnKLPw%3d%3d>. Leur inscription venait à échéance le 31 décembre dernier et ne concernait pas notre ministère.

Je n'ai pas pu faire le suivi auprès de Claude Piché comme tu me l'as indiqué comme je n'ai pas trouvé son nom au bottin. Peux-tu te charger de lui faire suivre cette information ?

Merci !

Isabelle Pomerleau, ing. f.

Adjointe exécutive au directeur général

Direction générale de la connaissance et de l'aménagement durable des forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, local A-105.1

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone: 418 627-8669 poste **4250**

Sans frais: 1 877 936-7387 poste 4250

isabelle.pomerleau@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

NON VISÉ

- S'assurer que le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbying exercées auprès du MFFP relativement à l'attribution du contrat » ait été rempli et signé par le contractant pour se voir octroyer le contrat, peu importe le montant.

NON VISÉ

Plouffe, Sophie (BSMS)

De: Peachy, Claude (BSMS)
Envoyé: 28 janvier 2019 09:31
À: Giguère, Sylvie (BSMAF); Pomerleau, Isabelle (DGCADF)
Objet: TR: Réunion technique entre le MFFP (Cabinet) et Norstar le 24 janvier 2019

Bonjour,

La présente a pour but de vous informer que l'entreprise Nortstar a procédé au renouvellement de son inscription au registre des lobbyistes.

Je vous souhaite une excellente journée.

Claude Peachy, avocat

Adjoint exécutif au directeur du Bureau de la sous-ministre et du Secrétaire

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-6370, poste 4912
Télécopieur : 418 634-3352
claude.peachy@mffp.gouv.qc.ca



Sommaire de l'inscription no E18-LE01952
de l'organisation **Association des Entrepreneurs en Travaux Sylvicoles du Québec**
Par Fabien Simard, plus haut dirigeant

Mandat	Description	Date d'inscription
	Renouvellement	2018-07-16

Lobbyistes :

Pascal Audet
Drainville Jean-Nicolas
Fabien Simard

Claude Bergeron
Eric Lafleur
Marco Sylvain

Jean-Francois Harvey
Marc Ligneul

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2008-02-14 au 2018-12-31
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'Association participe activement au processus de suivi de la mise en place du régime forestier, c'est-à-dire la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Des représentations sont faites auprès du ministère afin de tenir compte des préoccupations (processus d'allocation des Ententes de travaux sylvicoles, mécanisme de mise en marché des travaux sylvicoles non commerciaux et identification d'allègement administratif afin de consolider l'environnement économique de l'industrie sylvicole) des entrepreneurs en aménagement forestier. De plus, l'Association procède à des rencontres avec des représentants du MFFP, afin de préparer le contenu de ses lettres, documents et mémoires.

Institutions visées :

- Ministère du Conseil exécutif
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2005-07-01 au 2018-12-31
Objet des activités : Contrat, subvention, autre avantage pécuniaire ou autre forme de prestation déterminée par règlement

Renseignements utiles :

L'AETSQ agit en tant que mandataire pour ses membres, dans le cadre du programme de formation des travailleurs sylvicoles (M-FOR), auprès d'Emploi-Québec. Dans ce contexte, l'Association négocie des modalités qui s'appliquent à la formation de travailleurs du secteur. Plus de 30 entreprises membres profitent de ce projet, ce qui représente un budget d'environ 1 000 000 \$ par année. L'AETSQ obtient, en gérant ce projet, 7% de ce montant.

Institutions visées :

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2002-10-01 au 2018-12-31
Objet des activités : Contrat, subvention, autre avantage pécuniaire ou autre forme de prestation déterminée par règlement

Renseignements utiles :

L'Association organise annuellement un congrès rassemblant ses membres et partenaires. Ce congrès se déroule dans la région de Québec, à la mi-février. Afin de faciliter l'organisation de cet événement (location de salles, audio-visuel, conférenciers, repas, revue), l'AETSQ sollicite l'appui de plusieurs commanditaires. Parmi ceux-ci, quelques-uns sont des institutions publiques. Les montants octroyés (commandite) sont habituellement de 3 000 \$ de la part de la CNESST, 3 000 \$ du MFFP, et 1 000 \$ de Rexforêt.

Institutions visées :

- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2008-12-01 au 2018-12-01

Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'Association participe activement au processus de mise à jour du régime forestier, notamment concernant les impacts sur les relations de travail. L'Association procède à des rencontres avec le ministère du Travail et le **ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**, afin de préparer ses mémoires concernant une éventuelle modification de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Cette loi pourrait avoir des impacts sur la gestion des camps forestiers notamment sur le montant exigé pour l'hébergement ou encore sur l'application de la présomption des employeurs pour la récolte entre autres afin de s'assurer de la concordance de certains articles légaux avec les lois du travail.

Institutions visées :

- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2009-09-01 au **2018-12-01**
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

Dans le cadre de l'application des règlements en environnement (Q-2, r.3, règlement sur les conditions sanitaires des campements industriels ou autres), l'Association participe aux travaux et rencontre le ministère de l'environnement (MDDELCC) afin que celui-ci tienne compte de nos particularités (par exemple : gestion des eaux usées, allègement des critères des installations des équipements sanitaires, demande de certificat d'autorisation environnemental pour des travaux saisonniers) dans le cadre des opérations sylvicoles et de la gestion des camps temporaires en forêt.

Institutions visées :

- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2002-02-01 au **2018-12-31**
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'Association est également appelée à participer annuellement à la consultation sur l'arrêté concernant la valeur des travaux sylvicoles admissibles en paiement des droits. L'Association a aussi fait des représentations afin d'obtenir l'ajustement de la valeur des travaux en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et de certaines particularités de l'économie (ex : **prix de l'essence**). De plus, l'Association intervient pour proposer des modifications (ex : paiement de la planification dans les travaux d'éclaircie commerciale) afin que le MFFP les intègre au cadre normatif entourant la réalisation des travaux sylvicoles, à la suite d'une analyse.

Institutions visées :

- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2012-10-01 au 2017-12-31
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'Association participe activement au processus de suivi de la mise en place de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Des représentations sont faites auprès du cabinet du premier ministre afin de maintenir le financement des travaux sylvicoles non commerciaux et commerciaux. De plus, des allègements administratifs (normes environnementales, vérification opérationnelle, rapport de réalisation de travaux sylvicoles) sont identifiés afin d'assurer la pérennité des entreprises sylvicoles.

Institutions visées :

- Ministère du Conseil exécutif

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2012-02-14 au **2018-12-31**
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'Association est membre du Forum des partenaires de la forêt privée. Des représentations sont faites auprès du ministère afin que soit prise une orientation qui tient compte des préoccupations des conseillers indépendants membres de l'AETSQ afin de consolider leur **environnement économique**. Notamment en réalisant des représentations afin que le budget annuel pour les travaux sylvicole soit renouvelé et bonifié.

Institutions visées :

- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2014-05-01 au 2018-12-31
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

L'AETSQ est membre du comité Paritaire de prévention du secteur forestier, Des représentations sont faites auprès de la CNESST afin de tenir compte de l'environnement de travail des entrepreneurs (éloignement des milieux hospitaliers, chemins d'hiver, hébergement en forêt, travail physique, température (chaleur, pluie, froid, vent, moustiques, guêpes, etc.)) dans la mise à jour des différents règlements ou guides en SST.

Institutions visées :

- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 2017-09-01 au 2018-12-31
Objet des activités : Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action

Renseignements utiles :

les membres du Conseil d'administration de l'AETSQ font des représentations afin qu'une orientation soit prise pour que le gouvernement augmente le budget provincial pour les travaux sylvicoles non commerciaux (ex: reboisement, préparation de terrain, etc.).

Institutions visées :

- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



Sommaire de l'inscription no E17-LE01530
de l'organisation **RESAM**
Par Rénald Bernier, plus haut dirigeant

Mandat	Description	Date d'inscription
	Renouvellement	2017-04-04

Lobbyistes :

Francis Albert
Clovis Bourdon
Étienne Lambert-Julien
Bernard Ouellet
Sylvain Thibodeau

Roger Allard
Serge Chartrand
Réal Laroche
Pascal Ouellette

Marc Beaudoin
André Émery
Nicolas Meagher
Sylvain Réhel

Lobbyistes retirés :

André Buist

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 1999-05-01 au **2018-04-30**
Objet des activités : *Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action*

Renseignements utiles :

Représentations pour qu'une orientation soit prise afin de **modifier les politiques et les programmes d'aide à la forêt privée et publique** (Programmes d'aide à la mise en valeur de la forêt privée, programme de remboursement de taxes aux producteurs forestiers, financement forestier, programme verglas, etc.) Dans le but de faire connaître les difficultés d'application, de suggérer des améliorations et de participer à l'évaluation et à la redéfinition de ceux-ci notamment la non application des taxes de vente et service (TPS-TVQ) sur l'aide financière à la mise en valeur de la forêt privée, l'allègement de la gestion du statut de producteur forestier, la proposition et la promotion de la nouvelle formule de financement, etc.

Institutions visées :

- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mandat :

Période couverte par le mandat : du 1999-08-15 au **2017-04-30**
Objet des activités : *Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action*

Renseignements utiles :

Des représentations sont faites auprès du Ministère des ressources naturelles et de la faune, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans **le but d'augmenter le financement des projets forêt-faune, dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier** (Volet II) pour augmenter la quantité de travaux sur le terrain améliorant les habitats fauniques. Représentation à la Société de la Faune et des Parcs pour la protection et la mise en valeur des habitats fauniques en forêt privée et publique. Dans le but qu'une orientation soit prise afin de faire connaître les besoins (support technique, matériel financier) de ses membres pour protéger et mettre en valeur les habitats fauniques en forêt privée **mais également à solliciter du financement pour effectuer des travaux d'aménagement forêt-faune en forêt privée**. De ce fait, RESAM participe activement à la mise en place du Programme d'aide financière au développement socio-économique des ressources forêt-faune de la forêt privée.

Institutions visées :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- **Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Mandat :

Période couverte par le mandat :

du 1999-08-15 au 2017-04-30

Objet des activités :

*Proposition législative ou réglementaire, résolution, orientation, programme ou plan d'action***Renseignements utiles :**

Participation au comité sur la valeur des traitements sylvicoles en forêt publique, au comité interministériel sur la main-d'oeuvre en aménagement forestier dans le but de faire connaître les difficultés d'application des programmes et de suggérer des améliorations et de participer à l'évaluation et à la redéfinition de ceux-ci, quant aux modalités d'inversion en forêt publique notamment en participant à la définition des modalités, des normes, et des taux versés pour les traitements sylvicoles en paiement des droits de coupe. De plus, RESAM propose des mesures visant à améliorer l'environnement dans lequel opère les Groupements forestiers du Québec qui réalisent des travaux sylvicoles en forêt publique dont : - Répartition uniforme sur cinq ans des travaux sylvicoles planifiés au plan quinquennal; - Octroi de contrats à long terme; - Ajustement des normes techniques afin d'équilibrer le rapport coût/bénéfice des instructions relatives de chaque intervention; - Ajout de la valeur des coûts de planification aux coûts d'exécution dans le taux de chaque activité sylvicole; - Processus d'octroi des contrats; - Amélioration des conditions des travailleurs sylvicoles.

Institutions visées :

- Investissement Québec
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Plouffe, Sophie (BSMS)

De: Morneau, Louis (DPF)
Envoyé: 19 mars 2019 16:58
À: Barrette, Évelyne (DPF); Bouchard, Julie (DPF); Faucher, Jonathan (DPF); Fortier, Simon (DPF); Fournier, Cédric (DPF); Therrien, Pierre (DPF)
Objet: TR: Registre lobbyiste AETSQ et RESAM

Prendre connaissance si vous avez à faire avec un de ces organismes.
Louis

De : Leblanc, Marc (DPF)
Envoyé : 5 mars 2019 08:36
À : Desroches, Claudie (DPF) <Claudie.Desroches@mffp.gouv.qc.ca>; Morneau, Louis (DPF) <Louis.Morneau@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Registre lobbyiste AETSQ et RESAM

Pour votre information.

Marc Leblanc, ing.f., M.Sc.

Directeur

Direction de la protection des forêts

Direction générale de la connaissance et de l'aménagement durable des forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^{ième} Avenue Ouest Bureau A-214.1

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8646, poste 4160

marc.leblanc@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous est transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci!

De : Tellier, Luc (DGCADF)
Envoyé : 5 mars 2019 08:18
À : Plante, Marc (DAEF) <Marc.Plante@mffp.gouv.qc.ca>; Leblanc, Marc (DPF) <Marc.Leblanc@mffp.gouv.qc.ca>; Saucier, Jean-Pierre (DRF) <Jean-Pierre.Saucier@mffp.gouv.qc.ca>; Dufour, Frédéric (DIF) <Frederic.Dufour@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Pomerleau, Isabelle (DGCADF) <Isabelle.Pomerleau@mffp.gouv.qc.ca>; Poulin, Julie (DGCADF) <Julie.Poulin@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Registre lobbyiste AETSQ et RESAM

Prendre note svp.

Luc Tellier

Directeur général

Connaissances et aménagement durable des forêts
Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, A-108

De : Breton, Marie-Noël (BSMAF)

Envoyé : 4 mars 2019 17:22

À : Auclair, Vincent (BMMB) <Vincent.Auclair@bmbb.gouv.qc.ca>; Tellier, Luc (DGCADF) <Luc.Tellier@mffp.gouv.qc.ca>; Sénéchal, Alain (DGABDI) <Alain.Senechal@mffp.gouv.qc.ca>; Tremblay, Linda (DGC) <Linda.Tremblay@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Brizard, Ronald (BSMAF) <Ronald.Brizard@mffp.gouv.qc.ca>; Morin, Étienne (BMMB) <Etienne.Morin@bmbb.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Registre lobbyiste AETSQ et RESAM

Bonjour,

On m'a informé aujourd'hui que les inscriptions au Registre des lobbyistes pour l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec et le Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec sont expirées.

Vous trouverez ci-dessous la recommandation du BSM à cet effet.

Mes salutations.

Marie-Noël Breton, ing.f.

Adjointe exécutive

**Bureau du sous-ministre associé aux Forêts
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

5700, 4^e avenue Ouest, bureau A-405

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-8652, poste 4001

Marie-noel.breton@mffp.gouv.qc.ca



De : Peachy, Claude (BSMS)

Envoyé : 4 mars 2019 13:59

À : Breton, Marie-Noël (BSMAF) <Marie-Noel.Breton@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Blasi, Démosthène (BSMS) <Demosthene.Blasi@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Registre lobbyiste AETSQ et RESAM

Bonjour Marie-Noël,

En réponse à ta question, je joins à la présente le fichier contenant les inscriptions pour l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec et le Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec. On y constate que tous les mandats sont expirés pour les deux organismes, et ce, depuis un certain temps.

En pareilles circonstances, deux options s'offrent à nous :

1. Obliger les organismes et lobbyistes à s'inscrire avant de rencontrer ces personnes ou discuter avec elles;

2. Obtenir un engagement à ce que l'inscription au registre des lobbyistes soit effectuée dans les délais après la rencontre. Il serait préférable de ne pas fournir la réponse avant de pouvoir constater l'inscription au registre et de refuser une rencontre subséquente. Ultimement, on pourrait dénoncer auprès du Commissaire au lobbyisme un lobbyiste qui refuse de s'inscrire. Le lobbyiste doit s'inscrire au registre au plus tard 30 jours suivant la date où il a commencé ses activités de lobbyisme.

N'hésite pas à communiquer avec moi pour des renseignements supplémentaires, si cela est nécessaire.

Je te souhaite une excellente journée.

Claude Peachy, avocat

Adjoint exécutif au directeur du Bureau de la sous-ministre et du Secrétaire

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-413

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-6370, poste 4912

Télécopieur : 418 634-3352

claupe.peachy@mffp.gouv.qc.ca



De : Breton, Marie-Noël (BSMAF)

Envoyé : 4 mars 2019 12:35

À : Peachy, Claude (BSMS) <Claude.Peachy@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Registre lobbyiste AETSQ et RESAM



Bonjour Claude,

On me signale que Fabien Simard de l'AETSQ et Marc Beaudoin du RESAM ne serait plus inscrit au registre des lobbyistes.

Comme il s'agit de proches partenaires du Secteur des forêts, est-ce que nous devons poser une action particulière si jamais nous avons une demande de rencontre venant de ces deux représentants?

Je te laisse faire au besoin les validations nécessaires et n'hésite pas à m'appeler par la suite.

En te remerciant à l'avance, je te souhaite une excellente journée,

Marie-Noël Breton, ing.f.

Adjointe exécutive

Bureau du sous-ministre associé aux Forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e avenue Ouest, bureau A-405

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-8652, poste 4001
Marie-noel.breton@mffp.gouv.qc.ca

